

## **CA du 26 septembre 2017-Motions contrats aidés**

Les représentants des enseignants ainsi que des représentants des personnels non enseignants et des parents d'élèves dénoncent la suppression d'un tiers des contrats aidés dans les écoles et établissements de l'académie (2031 sur 6243). Dans notre collège, ce sont plusieurs personnels qui risquent d'être concernés.

Par cette mise en cause de personnels en grande précarité, le gouvernement nie les vraies missions que ceux-ci effectuent et s'en prend, en même temps, à la qualité du service public. Les contrats aidés couvrent des missions essentielles au bon fonctionnement des établissements: aide à l'entretien des locaux et des espaces verts, aide à la restauration, aide administrative, aide aux élèves en situation de handicap...

Persuadés que le contrat aidé est cependant loin d'être la solution, les signataires demandent que ces personnels puissent accéder à des emplois statutaires et pérennes. Il en va du respect de ces personnels et de la sauvegarde de leur mission afin d'assurer la continuité du service public d'éducation.

Ils appellent à participer aux mobilisations à venir, notamment au rassemblement du 27 septembre à Arras et du 30 septembre à Lille.